

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société « Blackstone Inc. » et la société « EQT Fund Management S.à r.l. » du contrôle conjoint indirect de la société « Urbaser S.A.U. » et ses filiales

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'Acquéreur indirect n°1** : la société « Blackstone Inc. » ;
- **L'Acquéreur indirect n°2** : la société « EQT Fund Management S.à r.l. » ;
- **La Cible** : la société « Urbaser S.A.U. » et ses filiales ;

Nature de l'opération

- Prise de contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés

- Services environnementaux.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 08 avril 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique qui consiste en la prise par des fonds conseillés et/ou gérés par des filiales de la société « Blackstone Inc. » et la société « EQT Fund Management S.à r.l. » du contrôle conjoint indirect de la société « Urbaser S.A.U. » et ses filiales, à travers l'acquisition, indirecte, de 50% chacune de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Blackstone Inc. » est une société droit américains, dont le siège social est situé à New York, Etats-Unis, cotée à la Bourse de New York (NYSE). Il s'agit d'un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs avec des bureaux à travers le monde.

« EQT Fund Management S.à r.l. » est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au Luxembourg. Il s'agit du gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs d'« EQT Infrastructure VI », un fonds d'investissement privé faisant partie du groupe de fonds d'investissement « EQT ». Les sociétés de portefeuille « EQT » sont actives dans divers secteurs et dans différentes régions géographiques.

« Urbaser S.A.U. » est une société anonyme de droit espagnol dont le siège social est situé à Madrid, Espagne. Il s'agit d'un prestataire de services environnementaux principalement actif dans la gestion des déchets municipaux et commerciaux.

Fait à Rabat, le 27 mars 2026.